



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS  
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

## Assemblée générale du Consortium USTH du 17/10/19

Université Paris Diderot

Début de séance : 11h

### Membres actifs représentés :

---

U. de Poitiers – Consortium USTH	Bernard Legube
U. Aix-Marseille	Pierre Chiappetta
Le Mans Université	Florent Calvayrac
U. Lyon 1	Anne Giroir-Fendler
U. de Nice Sophia Antipolis	Cécile Sabourault
U. Paris Diderot	Antoine Cazé
U. Paris Sud	Philippe Lecoer
U. de Reims Champagne-Ardenne	Essaid Ait Barka
U. Grenoble Alpes	Sophie Adélaïde Magnier
ENGEEES	Sandra Nicolle
ENS Cachan	Bernard Journet
IRD	Christian Valentin
U. Paris-Est Créteil	Martin Schwell
U. Evry Val-d'Essonne	Nazim Agoulmine
U. de Franche-Comté	Antoine Guillemet
U. Montpellier	Pascal Gantet par visioconférence

### Membres invités :

---

Guillaume Patanchon	(U. Paris Diderot)
Jean-Christophe Lacroix	(département nano)
Benoit Piro	(département nano)
Yannick Giraud-Héraud	(département space)
Lilian Aveneau	(U. Poitiers)
Pascal Gantet par visioconférence	(U. Montpellier)
Sandrine Lacombe	(U. Paris Sud)
Dinh Thi Mai Thanh par visioconférence	(USTH)
Laurent Brault par visioconférence	(USTH)
Luc Le Calvez par visioconférence	(USTH)
Etienne Saur par visioconférence	(USTH)
Laurent Brault par visioconférence	(USTH)

---



## **Procurations :**

---

U. Montpellier à Bernard Legube  
U. Toulon à Pierre Chiappetta  
INSA Toulouse à Essaid Ait Barka  
UFTMIP à Bernard Legube  
ULCO à Christian Valentin

### 1) Accueil des participants par Bernard Legube

Ce dernier s'excuse de n'avoir pas envoyé aux membres les projets de procès-verbaux des dernières assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Ça sera fait prochainement et ils seront votés à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu vraisemblablement en mai 2020.

### 2) Informations diverses

- Le dépôt des nouveaux statuts a été fait mais n'est pas terminé en raison de la demande de compléments de documents par la Préfecture de Toulouse. La procédure est en cours.

- Les membres

Retraits en 2019 : INRIA et ENSCR.

Pour rappel, le CNEC a adhéré en mai.

Les demandes d'adhésion de l'Université de Franche Comté et de l'ESEO ont été approuvées à l'unanimité en Conseil d'Administration. L'adhésion de Sorbonne Université a également été approuvée à l'unanimité sur le principe, sous réserve de recevoir une demande officielle d'adhésion ce qui ne devrait pas tarder.

D'autres demandes d'adhésion pourraient arriver prochainement, notamment celles de l'ESIX Caen, de l'INSTN et de l'ENSTA de Brest. Les campus aéronautique de Bordeaux et Toulouse examinent actuellement la possibilité d'adhérer en tant que membres associés.

L'ENAC étudie également la possibilité de faire une double demande, celle d'adhérer au Consortium et de prendre la direction du département aéronautique.

- Convention Cadre Consortium/USTH

Cf. présentation BL en annexe.

Cette convention a été examinée au Conseil d'Administration de mai dernier, votée en AG et approuvée à l'unanimité sous réserve de quelques modifications qui ont été acceptées par l'USTH. La dernière version a été envoyée hier aux membres du Conseil d'Administration. Dans cette dernière version, l'USTH s'engage à ne signer des conventions avec des établissements non membres du Consortium qu'après les avoir incité à adhérer. La question se pose de savoir s'il ne faut pas les obliger à adhérer ou empêcher l'USTH de contracter avec des établissements non membres. Pour l'USTH et notamment selon Laurent Brault, il faut rester souple. On ne pourra pas forcer l'adhésion et en même temps, il paraît dommage d'empêcher de nouvelles collaborations avec un établissement qui n'adhère pas au Consortium.

Pour la formation, Christine Choppy soulève le fait que les décisions doivent être prises en France notamment pour les diplômes accrédités. Elles passent par le Consortium qui est le relais du HCERES. Pour autant, on ne peut pas empêcher un établissement de délocaliser un diplôme dans un



établissement non membre du Consortium. Il faut trouver une formule permettant l'exportation d'un diplôme mais sans concurrence directe.

La Convention va être envoyée prochainement aux membres de l'AG.

- Bernard Legube présente la nouvelle équipe de direction de l'USTH :

Etienne Saur est le nouveau Recteur principal de l'USTH.

Dinh Thi Mai Thanh la nouvelle Rectrice.

Nguyen Hai Dang le nouveau Vice-Recteur.

Sabine Vermillard la Directrice des Etudes et de la Coopération internationale (DECI).

Luc Le Calvez le Directeur de la Recherche et de l'Innovation Technologique (DRITT).

Tran Dinh Phuong le Directeur de la Recherche et de l'Innovation Technologique adjoint (DRITT adjoint).

- Bernard Legube présente le tableau des effectifs envoyé par Sabine Vermillard. Il faut retenir qu'il y a une baisse de 30 % d'inscrits en bachelor qui correspond à une baisse nationale. Le public semble préférer les formations courtes en business.

Les effectifs de Masters ne sont pas bons. Le Master Energies n'ouvrira pas cette année.

Sabine Vermillard souhaite menait une enquête approfondie sur les raisons de ces effectifs trop bas afin d'y apporter des solutions en conséquent. Le séminaire de décembre devra aussi porter sur cette question.

Quelques pistes de réflexion évoquées :

Le bachelor doit être renforcé mais les familles n'y trouvent pas l'enseignement recherché par des professeurs français. Les bachelors sont peut-être aussi trop spécialisés. Le réseau des alumni doit être crée et la question des diplômes non délivrés doit être absolument réglée. Les membres attirent l'attention sur le fait que les chiffres présentés sur les diplômes non délivrés dans le tableau envoyé par Sabine Vermillard sont inexacts. Les informations doivent absolument être mises à jour par l'USTH.

- Bernard Legube présente le calendrier pour l'évaluation et l'accréditation des formations. L'USTH sera calé sur la vague B. Avant mars 2020, il faudra annoncer au Hcéres quelles formations seront à évaluer. Pour le moment, l'USTH ne demandera pas l'accréditation d'autres masters que ceux déjà accrédités par la France.

L'USTH va également demander à ce que les bachelors soient évalués mais sans accréditation à la clé sauf pour les deux bachelors historiques (ICT et Biotechnology).

- Sur les bourses de thèse, le montant n'est toujours pas connu. On sait simplement qu'il y aura 33 bourses de thèse en 2020. L'arbitrage national n'a pas encore été rendu sur le programme 89. L'USTH a exprimé des priorités thématiques après échanges avec les départements en fonction notamment des capacités d'accueil des docteurs à leur retour à l'USTH après leur thèse.

- Sur la recherche, le Consortium a reçu 115 000 euros de subvention par l'Ambassade de France. Les années précédentes, les subventions de l'Ambassade de France étaient utilisées pour financer les missions de coordination, le surplus des missions d'enseignement et les dépenses des groupes de travail (GT) pour le montage des laboratoires.

Aujourd'hui les besoins s'expriment en crédits de fonctionnement. Il est proposé que 40 KE soient utilisés pour les missions de coordination et missions du bureau du Consortium, 75 KE pour les laboratoires et 10 KE pour des opérations de type GT.



- Anniversaire de l'USTH et workshop de décembre.

Cf. présentation BL en annexe.

Il sera possible de participer par visioconférence. Pour les porteurs de GT, les budgets GT Objectifs Labos pourront servir à financer les billets d'avion pour se rendre au séminaire.

### 3) Vie de l'association

Bernard Legube indique aux membres que Céline Gausson est de retour de son congé maternité depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Aida Castellano qui l'a remplacée, a fait du bon travail.

### 4) Election du nouveau Conseil d'Administration

16 candidatures sont parvenues au Consortium à ce jour :

- U. Paris-Est Créteil
- IRD
- U. Poitiers
- U. Aix-Marseille
- U. Paris 13
- U. de Paris
- U. Lyon 1
- Le Mans Université
- U. de Reims Champagne-Ardenne
- U. de Montpellier
- U. de Picardie Jules Verne
- U. Paris-Sud
- U. du Littoral Côte d'Opale
- La Rochelle Université
- U. Fédérale Midi-Pyrénées
- U. Evry Val-d' Essonne
- ENS Cachan

La liste est proposée au vote et personne ne s'y oppose. La liste est approuvée à l'unanimité.

La prochaine Assemblée Général aura lieu le 14 mai probablement à Poitiers puisque l'année dernière, l'Université de Poitiers souhaitait déjà accueillir l'Assemblée Générale mais avait cédé sa place à l'ENGEES dont le correspondant partait à la retraite.

La question est posée à la Rectrice vietnamienne de l'avancement du projet de Campus Hoa Lac. Malgré le retard pris, le projet de design devrait être terminé d'ici le début de l'année 2020.

Fin de la réunion : 12h45.

